

Rassemblés pour ne pas laisser faire le Medef

Dans la continuité des initiatives de luttes contre l'austérité de ces dernières semaines, la CGT a appelé les salariés, les retraités, les privés d'emploi à intervenir ensemble en direction des employeurs et du Medef le 13 décembre pour faire entendre leurs revendications dans un contexte où des négociations interprofessionnelles sont en cours entre les organisations syndicales de salariés et les représentants des employeurs sur la « **sécurisation de l'emploi** » et les « **retraites complémentaires ARRCO - AGIRC** ».

En France comme dans toute l'Europe, le Medef utilise la crise pour imposer une véritable régression sociale en faisant un chantage permanent pour faire accepter une remise en cause des droits sociaux, plus de flexibilité pour les salariés, plus de facilité pour licencier pour les employeurs et tout cela au nom de la compétitivité...

La CGT conteste tout particulièrement les 20 milliards d'euros supplémentaires « *d'allègement du coût du travail* » que vient d'obtenir le patronat. Ils s'ajoutent aux 172 milliards d'euros d'aides publiques dont bénéficient déjà les entreprises.

Les derniers chiffres du chômage, avec 5,2 millions demandeurs d'emploi toutes catégories confondues, démontrent l'inefficacité de ces logiques.

L'exigence d'une autre répartition des richesses grandit dans toute l'Europe. L'espoir est dans le camp de ceux qui luttent et ils sont de plus en plus nombreux.

**Branche Poste****Accord Cadre pour quoi faire ?**

Alors qu'un accord cadre renvoie à 2013 les principales négociations (avril 2013 pour l'encadrement !!!), La Poste reprend de plus belle le cycle infernal de ses réorganisations avec son cortège de suppressions d'emplois.

Refuser ces suppressions d'emplois n'est pas dû à une quelconque « *logique des relations sociales à la française* », mais au refus de cautionner une stratégie visant uniquement la recherche de profit financier à court terme, génératrice de mal vivre.

Le contenu de ce texte ne changera pas la vie au travail et hors travail des cadres.

Ceci confirme qu'il est plus que jamais indispensable d'imposer, par le rapport de force, les changements nécessaires à l'amélioration de nos droits et garanties.

Forces de vente dans l'action

C'est l'impasse sur l'accord social des métiers bancaires ! Dans les luttes comme lors des négociations, la CGT avait recherché dans l'unité la plus large, de gagner un accord qui permette de réelles avancées.

La CGT n'a eu de cesse d'affirmer sa vigilance sur le niveau d'application de cet accord, afin de faire aboutir les revendications. Aujourd'hui, tout indique au niveau national comme territorial, que l'application se révèle désastreuse, tant sur les conditions de travail que sur tous les aspects du salaire.

Le mécontentement grandit, d'où la journée de mobilisation du 11 décembre, avec dépôt de préavis de grève dans certains départements.

La CGT, forte de ce constat partagé par les personnels, demande une renégociation de cet accord social.

Branche Télécoms**Salariés ou Cash : Vivendi a choisi !**

Lors du CCE le 28 novembre, SFR a présenté le projet de réorganisation supprimant 1 123 emplois !

Tolérer que SFR, entreprise très profitable, procède à des suppressions de postes constitue une véritable provocation.

SFR affichait en 2011 un Résultat Brut d'Exploitation de 3,8 milliards d'€ avec près de 1,5 milliard d'€ de dividendes à ses actionnaires,

Pour 2012 il devrait se maintenir autour de 3,2 milliards, garantissant plus d'1 milliard de dividendes, en ligne avec les 14 milliards distribués ces 10 dernières années,

Il est hors de question que les salariés perdent leur emploi en raison du manque d'anticipation et de stratégie de ses dirigeants. L'entreprise doit être réorganisée avec un projet industriel fort sur le long terme. Admettre ce plan, c'est accepter un désastre social, humain, économique et industriel !

Orange mauvais payeur ?

Dans le Flash Cadres 668 nous vous annonçons que le 30 août, au bout de plusieurs années de combat, trois militantes CGT obtenaient que leurs primes variables soient incluses dans leur indemnité de congés payés. La CGT exigeait alors la régularisation automatique de tous les cadres de France Télécom bénéficiant de primes régulières, sur les 5 dernières années.

Mais la direction se fait tirer l'oreille pour payer. Parmi les arguments elle déclare que la situation nouvelle serait moins favorable pour les salariés. Nous remercions la direction de sa sollicitude, mais ses calculs sont erronés et il n'existe aucune raison pour que l'application du jugement conduise à une perte de salaire pour les salariés.

Laissons donc la défense des salariés à la CGT !

Échos

Elections TPE : sabotage ?

Deux problèmes graves sont apparus pour ces élections historiques.

D'abord, plusieurs centaines de milliers de salariés n'avaient pas reçu le 28 novembre, jour de l'ouverture du scrutin, le matériel électoral. Ensuite l'application « Java » mise en place par le ministère pour le vote internet, n'est pas supportée par tous les navigateurs...

Grâce à l'intervention de la CGT, un allongement de la période de vote a été obtenu jusqu'au 17 décembre, pour les votes par correspondance.

La CGT va continuer à informer les salariés et aussi les cadres de ces TPE.

69% des cadres concernés jugent leurs salaires inférieurs à ce qu'ils devraient toucher et 65% déclarent ne pas bénéficier de droits syndicaux.

Emploi

Propositions inacceptables du MEDEF

Syndicats et patronat ont engagé une négociation nationale interprofessionnelle. Les conclusions, attendues pour la fin Décembre, sont susceptibles d'être retranscrites dans une loi. Dans cette négociation, le patronat campe sur des positions inacceptables : fini le CDI, jugé bien trop « rigide » ; assouplissement des procédures de licenciement ; limitation des recours en justice pour les salariés et du montant des indemnités en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse ; passage à la moulinette du licenciement économique et réduction des délais de procédure. Au-delà de la provocation de ces propositions, chacun d'entre vous peut mesurer qu'elles conduisent à une impasse économique et social. Les salariés sont considérés comme variable d'ajustement.

La CGT ne laissera pas faire, c'est votre avis qui doit compter dans cette négociation !

Faire cesser la descente aux enfers

Alcatel-Lucent vient d'annoncer un énième plan de licenciements. Une nouvelle fois ce sont les salariés qui vont pâtir de la mise en concurrence des fournisseurs et du dumping social qui se cache derrière. Dès la privatisation de France Telecom, Alcatel avait déjà dû fermer des usines au profit de ses actionnaires. Mais l'action subira l'éclatement de la bulle Internet et ne s'en remettra jamais, comme celle de France Telecom.

Aujourd'hui les opérateurs français de réseau se fournissent sur le marché International au détriment de l'emploi en France. C'est le matériel Chinois qui se taille la part du lion. Il envahit même les centraux d'Orange !

La CGT a porté auprès du ministère du Redressement Productif et le l'Economie Numérique la nécessité de contrats exclusifs avec Alcatel .

International

Palestine, Enfin !

La CGT se réjouit de l'arrivée de la Palestine (enfin !) dans le concert des Nations et salue cette décision historique comme une étape supplémentaire vers le règlement du conflit israélo-palestinien en ouvrant la voie au respect et à l'application du droit international.

La CGT se félicite également de la position de la France qui a donné une suite favorable à la résolution, participant au message d'espoir qui est adressé au peuple palestinien.

Elle renforce ainsi le camp de la paix et contribue au processus qui doit aboutir à la coexistence de deux Etats, la Palestine aux côtés d'Israël, même si le chemin reste encore long.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Au nom de l'or blanc !

Le 22 novembre, le Conseil Supérieur de l'Éducation a examiné le calendrier scolaire 2013/2014. Le projet a été massivement rejeté par le CSE : aucune voix pour, 60 contre, 2 abstentions... un tel vote est très rare.

En dépit de ce vote unanime, le ministre de l'Éducation a décidé de publier son calendrier cédant ainsi aux pressions de l'industrie du tourisme.

La CGT s'est exprimée contre. Elle considère que l'alternance « 7 semaines de classe / 2 semaines de vacances scolaires » ne sera pas respectée puisque certaines zones se retrouvent avec 10 semaines de cours ! Pour la CGT « c'est un précédent très inquiétant ».

Le ministre balaye d'un revers de main un vote unanime de cette instan-

Luttes

Sanofi : la mobilisation se poursuit

Les syndicats du groupe Sanofi ont demandé une réunion tripartite direction-syndicats-gouvernement avec «*comme préalable la suspension*» du plan de restructuration qu'ils jugent «*inacceptable*».

Le 29 novembre dernier, Bouygues immobilier et Sanofi ont lancé à Gentilly le futur campus Sanofi Val de Bièvre, qui regroupera en 2015 les personnels de 3 sites de la région parisienne. Une cérémonie marquée par le rassemblement de salariés devant le site pour interpeller le directeur général et «*lui dire qu'on ne veut pas de son plan et qu'on se battra jusqu'au bout*», a indiqué Thierry Bodin, CGT Sanofi.

En France, plus de 2 000 postes pourraient être touchés par des mesures de départs volontaires, de mobilités et de suppressions de postes, dans la recherche, les fonctions supports et la production de vaccins.

Halte à la main mise sur l'internet

L'Internet est en danger. Agissons aujourd'hui pour le maintien de notre droit de communiquer. Des sociétés de télécoms, unis à la Chine, l'Égypte et l'Arabie saoudite, présentent un traité lors de la Conférence mondiale des Nations Unies sur les télécoms de décembre 2012. Jusqu'à présent passées inaperçues, les implications de ce traité sont très graves et nous devons agir rapidement.

Il s'agit, partout dans le monde, d'accorder la possibilité aux gouvernements et aux sociétés de : facturer aux utilisateurs des services gratuits aujourd'hui (Skype, mails) ; limiter l'accès à l'internet ; surveiller tout ce que vous faites en ligne. Nous vous invitons à signer la pétition :

www.change.org/haltealamainmisesurlinternet



Égalité

Liberté, Égalité, Fraternité

Le projet de loi sur le mariage des couples de personnes de même sexe, doit aussi ouvrir des droits dans l'entreprise pour ces salariés, ces retraités et ces privés d'emploi. Ces questions sont ignorées, même la charte égalité de la Fonction publique n'est pas pleinement appliquée.

La CGT, se préoccupe depuis longtemps de ces questions liées à l'orientation sexuelle, et dit Oui aux avancées sociétales qui font gagner des droits dans l'entreprise et revendique l'égalité pour tous les couples, dont les Pacsés et le concubinage.

Elle appelle les salariés à participer aux manifestations pour « l'égalité maintenant contre les discriminations tout le temps ».